



Édito

Octobre 2006
N°1

Reconnaissance et Indépendance des Femmes Collaboratrices

Depuis des années, les organisations agricoles s'efforcent d'améliorer le statut des femmes qui travaillent sur l'exploitation. Faut-il être conjointe-collaboratrice ou co-exploitante ? La décision appartient à chacune au sein de son foyer. Cette décision, est-elle dictée par le véritable rôle de la femme dans l'entreprise ou par le niveau des cotisations sociales ?

Dans l'Artisanat, une loi récente institue pour les conjointes d'artisans qui travaillent régulièrement dans l'entreprise de leur époux, une obligation de choisir un statut, celui de conjoint-collaborateur, de salarié ou d'associé. Malgré ce, un nombre important reste sans statut, en situation désormais illégale...

Et si pour sortir de cette impasse, le regard porté sur le statut des conjointes devait s'élargir au-delà du seul champ de la protection sociale ?

Les organisations agricoles et artisanales partenaires du Projet Communautaire EQUAL « Reconnaissance et Indépendance de Femmes Collaboratrices », ont souhaité réunir leurs expériences, confronter leurs idées, pour rechercher avec les conjointes de chef d'entreprise, les moyens de la reconnaissance, de la valorisation de leur rôle dans l'entreprise et dans la sphère professionnelle.

Savoir ce que l'on fait et le faire savoir... Un préalable pour faire reconnaître son rôle à sa juste valeur !

Le Programme RIFeC est coordonné par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat

Cette publication est éditée par la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon
Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta - CS 30012 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20 88 63 - Fax : 04 67 20 88 73

Directeur de la publication : Stéphane DEBOSQUE
Coordination : Régis POUTHIER et Olivia BACHEVILLIER
Rédacteurs : Hélène CHAMPRIGAUD, Odette HENIN, Karine LAGARDE,
Elise MOUYSSET, Claude CHIRON, Jean-Louis QUET, Thierry MARC,
Maxence MUSSET, Pascal RONGIER
Mise en page : Marie VERDU

Contact service communication :
Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon
Tél. : 04 67 20 88 69

Dans ce numéro

PAGE 2 - 3

R.I.Fe.C Quoi... Pourquoi ? Qui... Où ?

- Conjoint dans la vie...
Conjoint dans l'entreprise
- Reconnaissance :
par rapport à qui ?
par rapport à quoi ?

PAGE 4

R.I.Fe.C Infos

- Pour et Par les femmes

**Ces sujets vous intéressent
contactez-nous !**

Artisanat

Claude CHIRON - 04 68 11 20 10
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de
l'Aude

Jean-Louis QUET - 04 66 62 80 55
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du
Gard

Pascal RONGIER - 04 67 02 68 40
Chambre Régionale de Métiers et de
l'Artisanat

Thierry MARC - 04 99 58 31 02
CAPEB LR

Agriculture

Hélène CHAMPRIGAUD - 04 68 11 79 98
Chambre d'Agriculture de l'Aude

Karine LAGARDE - 04 67 92 21 45
IFOCAP Méditerranée

Régis POUTHIER - 04 67 20 88 86
Chambre Régionale d'Agriculture

Elise MOUYSSET - 04 67 92 68 62
CLP ADASEA-LR

Des histoires de vie à la gestion des compétences

Deux activités de RIFeC s'appuient sur la question clef du temps. Elle est commune à l'artisanat et à l'agriculture.

- La création d'une base de connaissances

Cet observatoire qualitatif « ArtiStoria » alimenté par les « récits de vie » de femmes collaboratrices, permettra de repérer les temps de vie :

- professionnels, privés et familiaux
- de capitaliser et de mutualiser les expériences.

- Une formation-action

Destinée dès 2006 aux femmes collaboratrices, elle permettra d'analyser l'articulation de leurs temps de vie en s'appuyant sur le temps professionnel et amenant les femmes à réfléchir à la gestion des compétences dans la très petite entreprise.

Le B.C.C.E.A. G.E.A.B.

Le secteur de l'artisanat a créé le Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale (BCCEA) et le titre de Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment (GEAB) pour répondre aux besoins de formation des collaboratrices des entreprises artisanales. Les principaux modules de formation sont :

Communication : Relations internes et externes de l'entreprise.

Secrétariat : Bureautique et télécommunications, techniques et organisation du secrétariat.

Gestion : Domaines juridique, fiscal et comptable ; Analyse de gestion de l'entreprise au quotidien, indicateurs pertinents et élaboration de préconisations ; Administration du personnel selon le droit du travail.

Commerce : Stratégie, organisation et action commerciale ; Techniques de vente de l'entreprise artisanale.

Ce type de qualification a-t-elle un sens dans l'agriculture ?

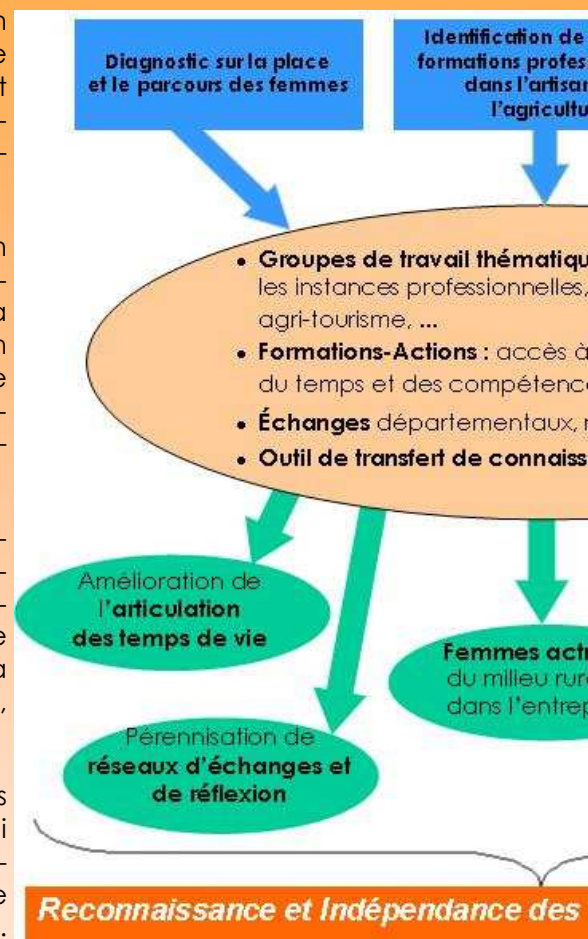
La question de l'articulation des temps de vie est le thème central du projet RIFeC. Il est abordé sous l'angle de l'organisation familiale des entreprises artisanales et agricoles.

Pour les conjoints, la locution conjoint - collaborateur, souvent des femmes, illustre la problématique d'articulation des temps de vie : le manque de lisibilité des temps consacrés à la famille et à l'entreprise.

Dans une perspective d'égalité des chances entre les hommes et les femmes et d'amélioration des conditions de vie au travail garantes de la compétitivité des entreprises, le projet RIFeC vise :

- à repérer les mécanismes individuels et collectifs qui amènent à cette forte intégration de la vie personnelle et de la vie professionnelle. Est-ce un choix délibéré ou contraint ?

Conjoint dans la vie... « C



Reconnaissance : par rappo

Dès les premières réunions qui se sont tenues avec les femmes collaboratrices d'entreprises agricoles et artisanales, le caractère complexe de la notion de reconnaissance est apparu très vite.

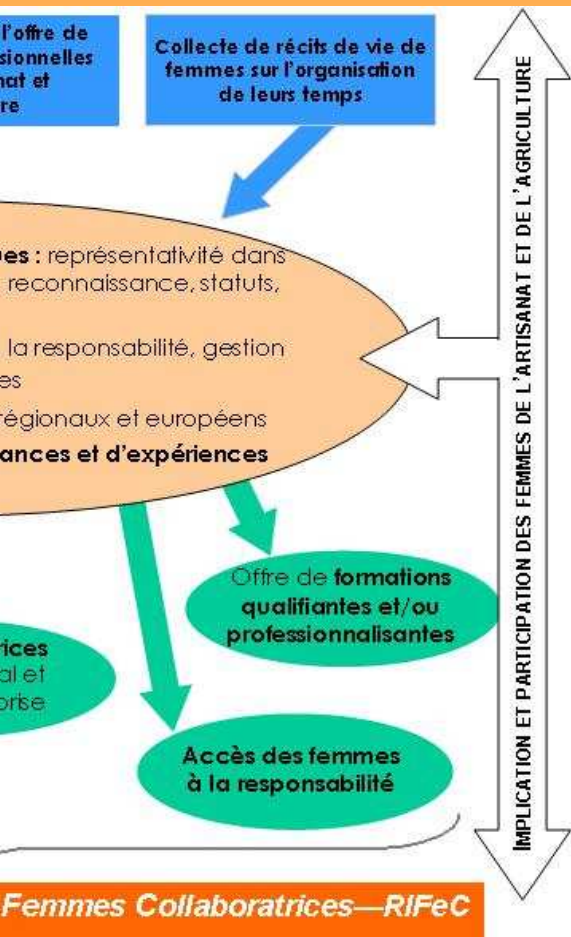
Première évoquée : la reconnaissance par le statut social. D'autres champs de reconnaissances se sont très vite exprimés : les compétences techniques mises en oeuvre, les qualités personnelles sollicitées, la prise en compte par les instances de représentation de ces collaboratrices « naturelles ».

De plus, au-delà de la reconnaissance objective par rapport à une fonction, s'exprime aussi la nécessité de reconnaissance dans le domaine personnel, c'est-à-dire par-rapport à soi-même, par-rapport au conjoint, aux enfants, à la famille et plus largement à la société.

Les femmes collaboratrices ont une conscience aiguë de la fragilité de leur position.

Lors de la première rencontre RIFeC, les actrices des deux milieux professionnels ont voulu prendre le temps de la réflexion.

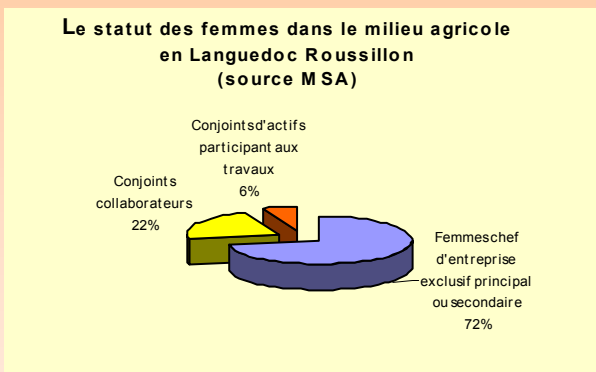
Conjoint » dans l'entreprise



- à mesurer les conséquences de cette intégration sur l'articulation des temps de vie. Est-ce ou non une facilité pour répondre au besoin d'épanouissement des femmes ?
- à rechercher et expérimenter les moyens permettant de valoriser leur rôle dans l'entreprise : de tendre vers une articulation mieux équilibrée des temps de vie pour favoriser leur professionnalisation et renforcer leur participation à la vie économique et sociale.

Bologne, Teruel, Séville coopération sur des thèmes voisins

La coopération transnationale vise à renforcer le rôle des femmes dans la sphère professionnelle. Le projet des partenaires italiens de Bologne a pour but la création d'une nouvelle profession libérale : le Co-Manager, pour remplacer temporairement des femmes entrepreneurs en cas d'absence pour raisons familiales et professionnelles. Le projet des partenaires espagnols de la Province de Teruel vise à favoriser l'insertion professionnelle des femmes dans le territoire pour lutter contre l'exode rural. Le projet des partenaires espagnols d'Andalousie a pour objectif la valorisation du savoir-faire des femmes dans les métiers de production d'olives et de ses dérivés.



Port à qui ? Par rapport à quoi ?

Quel est le sens des mots-titres du programme EQUAL « Reconnaissance et Indépendance des Femmes Collaboratrices » ?

Une psychologue est intervenue sur ces thèmes. Son objectif : établir collectivement les priorités d'actions permettant une meilleure reconnaissance.



Source : IFOCAP Méditerranée

Femmes, actrices du monde rural

Neuf femmes gardoises et héraultaises des secteurs agricole et artisanal se forment avec l'IFOCAP Méditerranée. Elles développent leurs potentiels et leurs aptitudes à l'organisation collective et individuelle, en vue d'« agir au cœur du milieu rural et dans les instances professionnelles ». Cette formation-action s'est conclue par un évènement public, en mars 2006, organisé par les stagiaires sur le thème : « être actrice du monde rural - Des femmes avec des projets se forment ».

Pour et PAR les Femmes

RIFeC propose un premier cadre de travail aux conjointes collaboratrices. Aux femmes de se l'approprier, d'en approfondir les finalités, de le faire vivre.

RIFeC, un nom de code, un barbarisme ! Oui ! Cet acronyme résume le titre du projet déposé au Fonds Social Européen. Cet acronyme a vocation à disparaître pour être remplacé par un titre de publication lisible et agréable.

Tout est possible. Il revient aux conjointes de l'agriculture et de l'artisanat, à leurs représentantes, de s'approprier cette lettre, éventuellement d'en changer la forme et le contenu en commençant peut-être par le titre.

De Bruxelles à Nîmes ou Carcassonne, une cascade de décisions a permis de lancer RIFeC. Les femmes concernées par ce projet en sont la seule raison d'être.

Un espace de travail à inventer

Les animateurs ont contacté les publics intéressés par le projet, ainsi que des « relais de terrain ». Ils ont posé quelques jalons lors de réunions ou de formations.

RIFeC entre dans sa phase d'appropriation par les femmes. Vous, lectrices de cette première lettre, informez vos collègues et amies. Ce projet deviendra ce que vous en ferez en conjuguant forces personnelles et actions collectives.

L'agriculture et l'artisanat s'appuient sur des acquis complémentaires propices à

une analyse croisée, fondement d'un espace de travail commun... à inventer :

Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale (BCCEA) et titre de Gestionnaire d'Entreprise Artisanale du Bâtiment (GEAB) : l'artisanat reconnaît officiellement les compétences « fonctionnelles » mises en œuvre par les conjointes collaboratrices au sein des entreprises.

L'agriculture s'est centrée sur le statut juridique et social du conjoint (conjointe collaboratrice ou coexploitante). Il faut compter avec l'appui au développement d'ateliers de diversification dirigés par les femmes au sein des exploitations.

Equilibre du couple, intérêt de la famille

La création de l'observatoire « ArtisStoria » (www.artistoria.net) apporte un éclairage sur l'articulation des temps de vie famille-travail et au-delà, sur le panel de compétences que réunit l'entreprise.

La reconnaissance officielle des compétences, exercées par la conjointe collaboratrice... ou codirigeante, lui assure un passeport vers le marché de l'emploi en cas de mauvaise fortune économique ou familiale.

Dans une hypothèse plus favorable, cette reconnaissance contribue au développement économique de l'entreprise, dans le respect de l'équilibre du couple, des intérêts de la famille... un développement supportable !



Agenda RIFeC

- **Rencontres transnationales**
- Carcassonne les 19, 20, 21 octobre 2006**
Rencontres des partenaires des projets « Alter Ego » (Bologne-Italie), « Savia feminina » (Teruel-Espagne), et « Itinerarios de Igualdad en Olivar » (Andalousie-Espagne)
- **Calendrier prévisionnel des réunions locales**
- Le 07 Novembre à Alès et le 30 novembre 2006 à Marvejois**
« Quelle articulation des temps de vie personnels ; Quel partage des tâches ? Quelle image de soi et quelle image partagée sur la femme et son rôle ? »
- Le 21 Novembre 2006 à Nîmes et le 15 Février 2007 à Langogne**
« Quelles compétences, quelles formations ; comment s'affirmer dans la prise de décision, comment définir le niveau des responsabilités dans l'entreprise ? »
- Le 18 janvier 2007 à Bagnols et le 8 mars 2007 à St Chely d'Apcher**
« Le statut : quelles avancées encore possibles ? Comment accéder plus facilement aux instances professionnelles ? »
- **Bilan et Synthèse des réunions locales**
Le 11 mai 2007, à Mende



Pour lutter contre toute forme de discrimination et d'inégalité dans le monde du travail et de l'emploi en Europe, le Fonds Social Européen, à travers le programme d'initiative communautaire EQUAL, véritable laboratoire de projets innovants, impulse et soutient des actions expérimentales et transnationales.

Les projets retenus dans le cadre d'EQUAL sont mis en œuvre par des partenariats de développement qui réunissent les acteurs concernés par une problématique commune.

La diffusion des acquis vise à assurer un impact réel sur les politiques et les systèmes nationaux et européens.

Géré en France par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, ce programme est fortement déconcentré et mis en œuvre en région par la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - DRTEFP.

Outre les financements du Fonds Social Européen (Programme EQUAL) et les partenaires du

projet, les actions menées dans le cadre du projet RIFeC sont financées par :



Fonds
Agriculture
Formation
Régional
Artisanat de
Languedoc
Roussillon

